

RUMBA – Rapport environnemental 2025

Rapport du 25 novembre 2025



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Secrétariat général SG-DETEC

Indicateurs RUMBA 2024



Émissions de gaz à effet de serre

24 929 tonnes d'éq.-CO₂,
-23 % depuis 2020
→ En bonne voie pour atteindre l'objectif



Charge environnementale par équivalent plein temps

1,8 million d'UCE/EPT,
-25 % depuis 2020 → En bonne voie pour atteindre l'objectif

Thèmes clés concernant les émissions de gaz à effet de serre



61 %

Voyages en avion



15 %

Chaleur



11 %

Voyages en voiture



8 %

Papier

Limites du système



18 425
équivalents plein temps



46
unités administratives

Table des matières

Indicateurs RUMBA 2024.....	2
1 Introduction.....	4
2 RUMBA 2020–2024	5
2.1 Émissions de gaz à effet de serre: évolution et résultats	5
2.2 Principaux émetteurs de GES	6
2.2.1 Chaleur.....	6
2.2.2 Voyages en voiture	7
2.2.3 Papier	8
2.3 Charge environnementale: évolution et résultats	9
3 Mise en œuvre du train de mesures sur le climat	10
3.1 Evolution des émissions de GES depuis 2006	10
3.2 Evolution des émissions de GES dues aux voyages en avion.....	11
4 Liste des illustrations.....	12
5 Liste des abréviations.....	13

1 Introduction

En 2024, le système de gestion des ressources et de management environnemental de l'administration fédérale (RUMBA¹) englobait 18 425 équivalents plein temps (EPT) répartis entre 46 unités administratives relevant de six départements fédéraux, de la Chancellerie fédérale et des Services du Parlement. Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) n'est pas rattaché à RUMBA, car depuis 2001, il dispose de son propre système de management environnemental et de l'aménagement du territoire (SMEA DDPS).

RUMBA couvre les thèmes clés des voyages de service, du secteur des bâtiments (chaleur, électricité, déchets, eau et fluides frigorigènes²) et de la consommation de papier. À cela s'ajoutent cinq thèmes dits satellites, pris en compte dans le cadre de la sensibilisation et de certaines mesures : matériel informatique, restauration, travail mobile, trajets pendulaires et recyclage du plastique. Son but est de permettre à l'administration fédérale d'assumer son rôle d'exemple et de réduire continuellement ses émissions de gaz à effet de serre (GES)³ et sa charge environnementale⁴ dans les thèmes clés susmentionnés. Le service spécialisé RUMBA soutient les départements et les unités administratives dans la conception et la mise en œuvre des mesures. Il sensibilise les collaborateurs au moyen de mesures de communication, d'actions ciblées et de manifestations. Pour vérifier la réalisation des objectifs RUMBA, le Conseil fédéral a chargé le service spécialisé RUMBA, qui est rattaché au Secrétariat général du DETEC, d'établir et de publier chaque année un rapport environnemental.

Du fait de la pandémie de COVID-19, les émissions de l'administration fédérale ont drastiquement baissé en 2020 (par ex. en raison de l'obligation de télétravail et du recul important des voyages de service). Conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 11 décembre 2020, l'année de référence 2020 utilisée ici pour le calcul des objectifs a donc été déterminée de la manière suivante : l'année de référence 2020 repose sur des données de mesure de 2019 extrapolées, en supposant une réduction des émissions de GES de 3% et une réduction des unités de charge écologique (UCE) par EPT de 2,67% en 2020. Cette baisse correspond à la trajectoire de réduction nécessaire à la réalisation des objectifs RUMBA. Pour les objectifs définis ci-dessous, on se fonde sur l'année de référence modifiée (extrapolée à partir de l'année 2019), et non sur les valeurs mesurées en 2020.

Les deux objectifs suivants ont été définis pour RUMBA concernant la période d'objectifs 2020–2027 :

- D'ici 2027, les émissions de GES en valeurs absolues doivent être réduites de 24% par rapport à 2020.
Les émissions restantes sont entièrement compensées au moyen d'attestations internationales.
→ Avec une réduction de 23 %, RUMBA est en bonne voie pour atteindre cet objectif.
- D'ici 2027, la charge environnementale par EPT sera dans l'ensemble inférieure de 21% à celle de 2020.
→ Avec une réduction de 25%, RUMBA est en bonne voie pour atteindre cet objectif.

¹ <https://www.rumba.admin.ch/rumba/fr/home.html>

² Les émissions de GES provenant des fluides frigorigènes ne sont rapportées qu'en cas de fuites exceptionnellement importantes.

³ Par émissions de GES, on entend la somme des émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre (par ex. méthane [CH_4], protoxyde d'azote [N_2O]).

⁴ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economie-consommation/les-bases-methodologiques-des-ecobilans/la-methode-de-la-saturation-ecologique.html>

2 RUMBA 2020–2024

2.1 Émissions de gaz à effet de serre : évolution et résultats

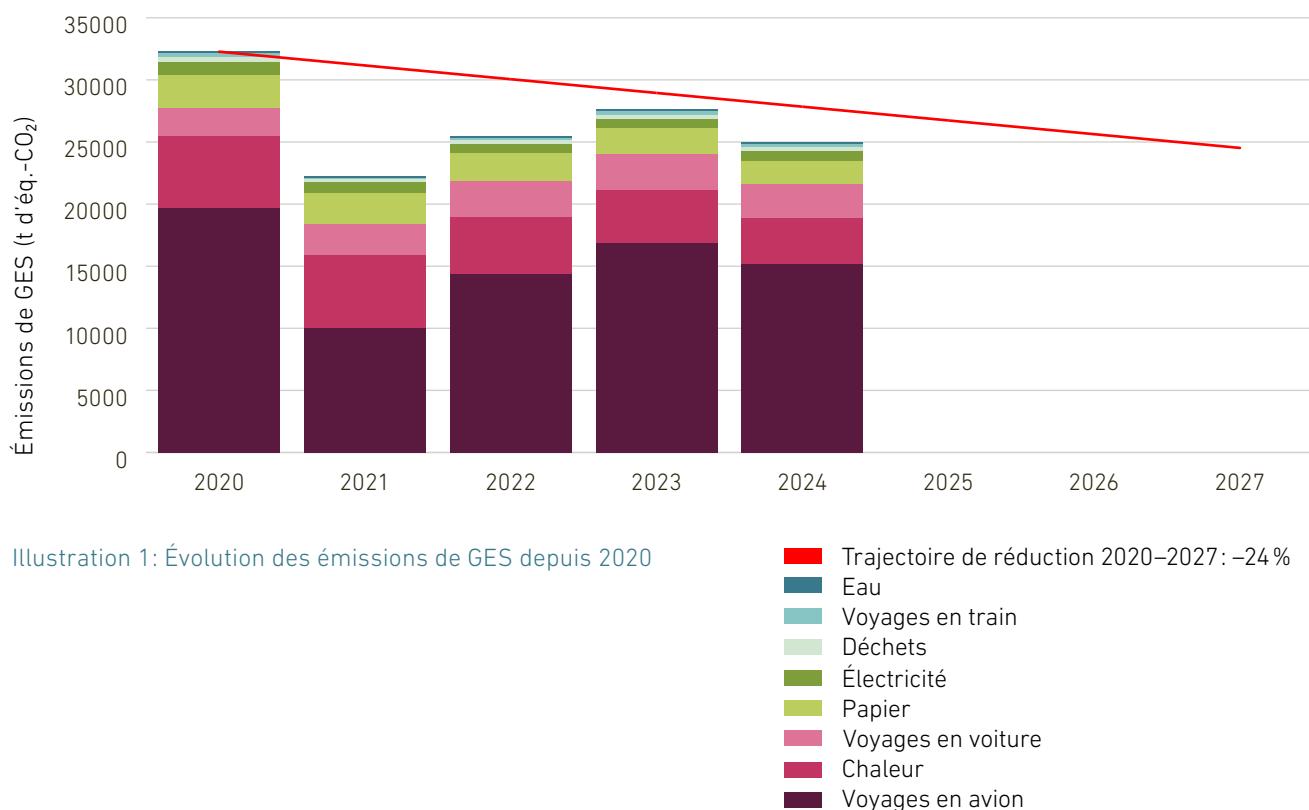


Illustration 1: Évolution des émissions de GES depuis 2020

- Trajectoire de réduction 2020–2027: -24%
- Eau
- Voyages en train
- Déchets
- Électricité
- Papier
- Voyages en voiture
- Chaleur
- Voyages en avion

Principaux résultats

- En 2024, les émissions de GES de l'administration fédérale se sont élevées à 24 929 tonnes d'éq.-CO₂.
- 61 % provenaient des voyages en avion, 15 % de la production de chaleur, 11 % des voyages en voiture et 8 % de la consommation de papier. Ces thèmes clés sont analysés en détail dans les chapitres suivants.
- Comparées à l'extrapolation pour l'année de référence 2020, les émissions de GES ont baissé de 23 %. RUMBA est donc en bonne voie pour atteindre son objectif de réduction de 24 % d'ici 2027.
- Cette réduction s'explique principalement par des diminutions dans les domaines des voyages en avion (-23 %), de la chaleur (-37 %) et de la consommation de papier (-29 %).



2.2 Principaux émetteurs de GES

Le chapitre 3.2 présente les analyses concernant les émissions de GES des voyages en avion.

2.2.1 Chaleur

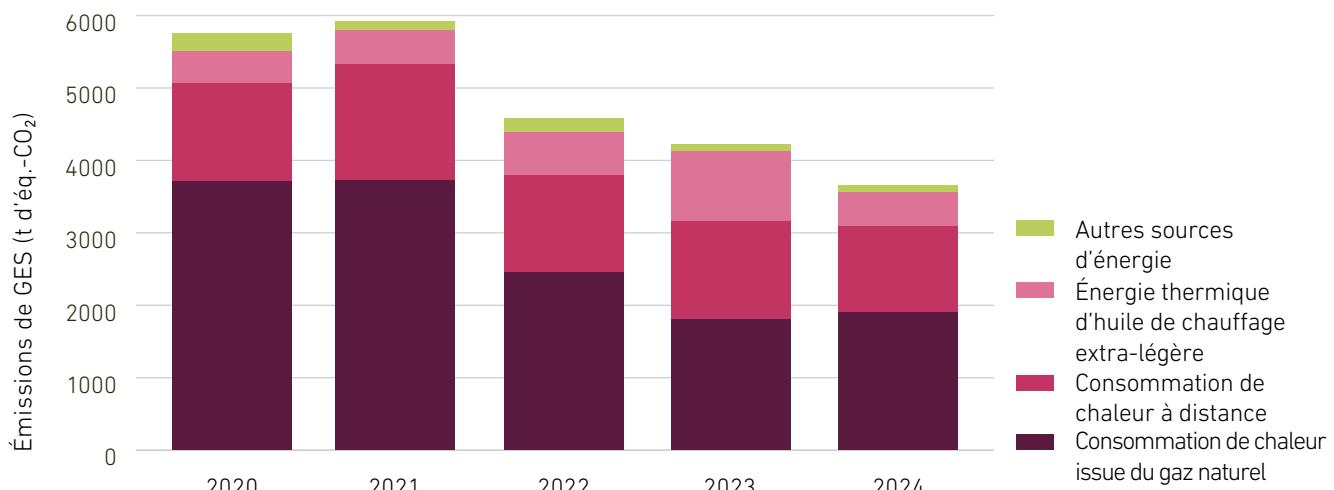


Illustration 2: Évolution des émissions de GES dues à la chaleur depuis 2020

Principaux résultats

- En 2024, les émissions de GES dans le domaine de la chaleur se sont élevées à 3650 tonnes d'éq.-CO₂.
- En 2024, 52 % provenaient du gaz naturel, 33 % du chauffage à distance et 13 % du mazout.
- Par rapport à l'extrapolation pour l'année de référence 2020, cela correspond à un recul de 37 %.
- Les principales causes sont les réductions de l'utilisation du gaz naturel (−49 %), du chauffage à distance (−11 %) et des autres sources d'énergie⁵ (−64 %). Cette baisse est principalement due à la diminution globale de 16 % des besoins énergétiques par rapport à l'année de référence, qui s'explique principalement par l'assainissement du parc immobilier et par diverses optimisations opérationnelles. En outre, le passage progressif des systèmes de chauffage fossiles au chauffage à distance et au chauffage au bois a un effet significatif sur la réduction des émissions⁶.

⁵ La catégorie « Autres sources d'énergie » comprend: la consommation de chaleur générée par des centrales à énergie totale équipées (CETE), par des copeaux de bois, par des chauffages électriques ou des pompes à chaleur et par des capteurs solaires.

⁶ www.bbl.admin.ch/bbl/fr/home/nachhaltigkeit/nachhaltigkeitsbericht.html



2.2.2 Voyages en voiture



Illustration 3: Évolution des émissions de GES dues aux voyages en voiture depuis 2020

Principaux résultats

- En 2024, les émissions de GES de l'administration fédérale se sont élevées à 2788 tonnes d'éq.-CO₂.
- 91 % des émissions provenaient de véhicules fonctionnant avec carburants fossiles, 5 % de véhicules hybrides et 4 % de véhicules électriques.
- Par rapport à l'extrapolation pour l'année de référence 2020, cela correspond à une augmentation de 20 %.
- L'augmentation de la distance parcourue (+ 13 %) est le principal facteur à l'origine de l'évolution des émissions dans ce domaine environnemental. L'utilisation nettement plus importante de véhicules de location, qui a représenté 84 % de l'augmentation des émissions de GES, a été particulièrement significative. En outre, les facteurs d'émission ont augmenté par rapport à l'année de référence, ce qui a entraîné une nouvelle hausse des émissions totales.
- Depuis 2020, l'utilisation de voitures électriques a augmenté, le nombre de kilomètres parcourus ayant été multiplié par 13. Néanmoins, leur part dans le total des kilomètres parcourus est actuellement d'à peine 10 %. Le passage des véhicules fonctionnant avec carburants fossiles aux voitures électriques ne progresse que lentement, car les véhicules existants ne sont généralement remplacés qu'en fin de vie.



2.2.3 Papier

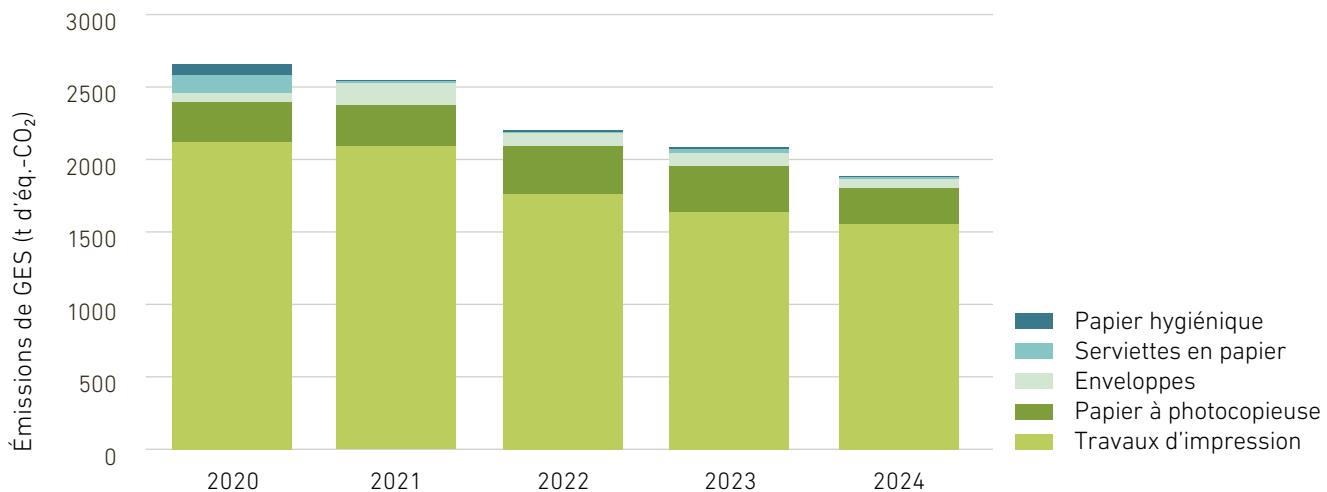
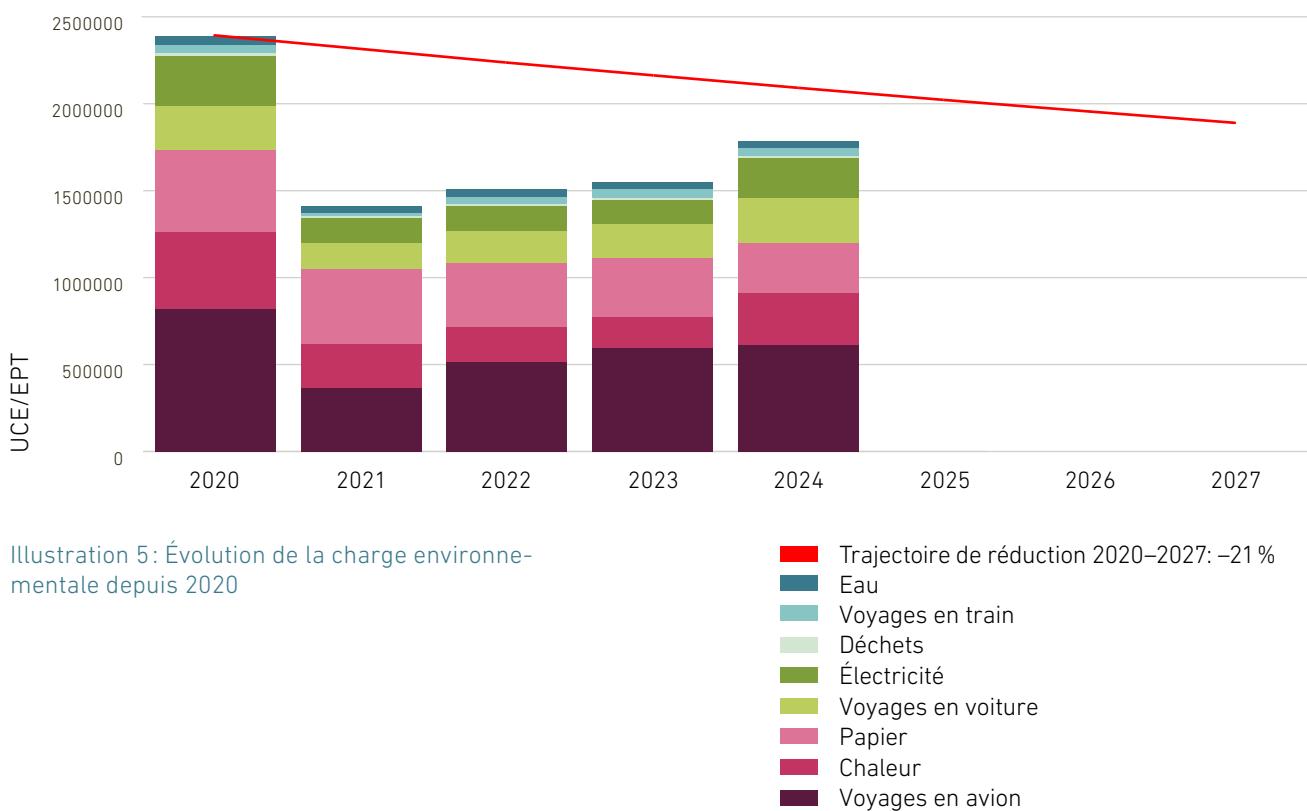


Illustration 4: Évolution des émissions de GES dues au papier depuis 2020

Principaux résultats

- En 2024, la consommation de papier a généré 1884 tonnes d'éq.-CO₂.
- 82 % concernaient des travaux d'impression et 13 % du papier à photocopieuse.
- Malgré une augmentation de 7 % du volume de papier et d'impression par rapport à l'extrapolation pour l'année de référence 2020, les émissions de GES dans ce domaine ont pu être réduites de 29 %. Les réductions d'émissions les plus importantes ont été réalisées dans les travaux d'impression (-27 %) et le papier à photocopieuse (-9 %), principalement grâce à une augmentation significative de l'utilisation de papier recyclé.

2.3 Charge environnementale : évolution et résultats



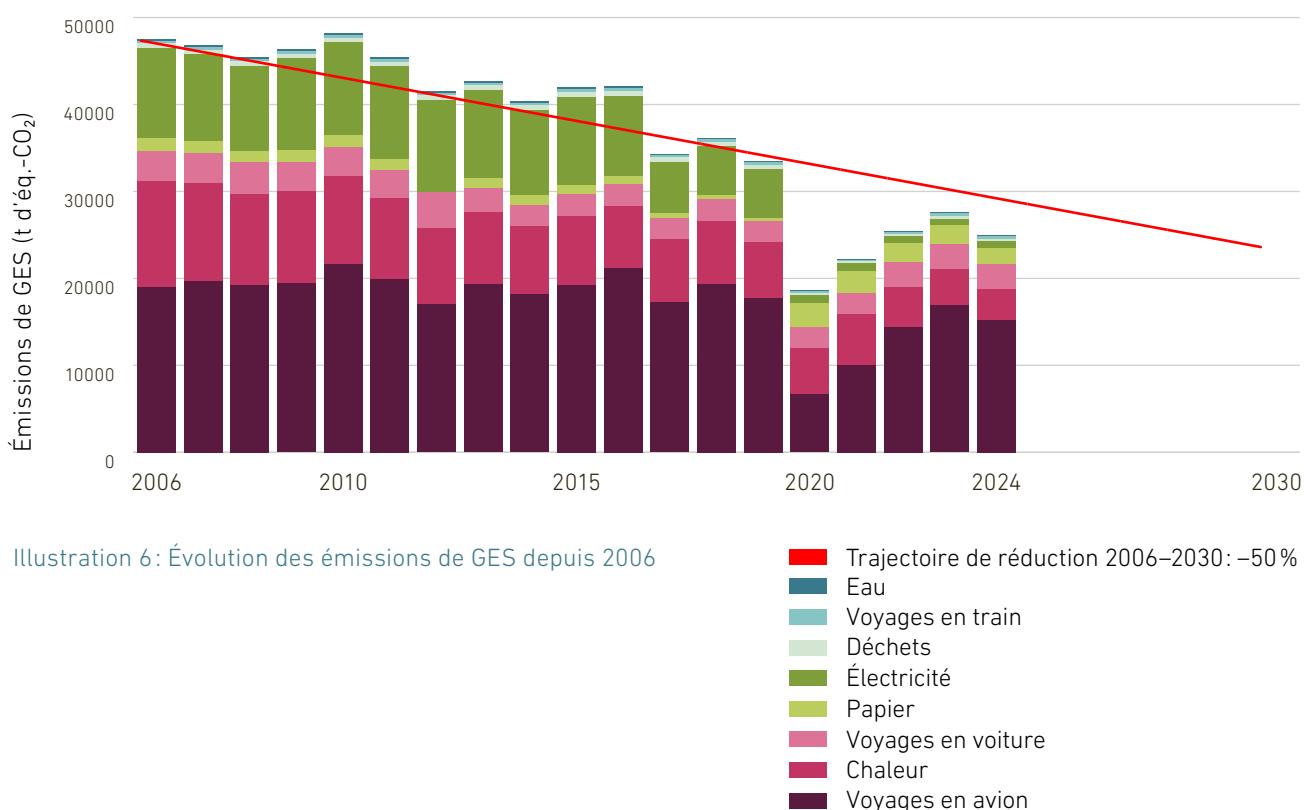
Principaux résultats

- Pendant l'année 2024, la charge environnementale s'est élevée à 1,8 million d'UCE par EPT.
- Par rapport à l'extrapolation pour l'année de référence 2020, cela correspond à une réduction de 25 %. RUMBA est donc en bonne voie pour atteindre ses objectifs.
- Cette réduction est notamment due aux domaines des voyages en avion (-25 % d'UCE/EPT), du papier (-39 % d'UCE/EPT) et de la chaleur (-33 % d'UCE/EPT).

3 Mise en œuvre du train de mesures sur le climat

Le train de mesures sur le climat de l'administration fédérale⁷ prévoit une réduction de 50 % des émissions de GES de l'administration fédérale (hors DDPS) entre 2006 et 2030⁸.

3.1 Évolution des émissions de GES depuis 2006



Principaux résultats

- Par rapport à 2006, les émissions de GES ont pu être réduites de 48 % en 2024, passant de 47 492 tonnes d'éq.-CO₂ à 24 929 tonnes d'éq.-CO₂. RUMBA est donc en bonne voie pour atteindre son objectif.

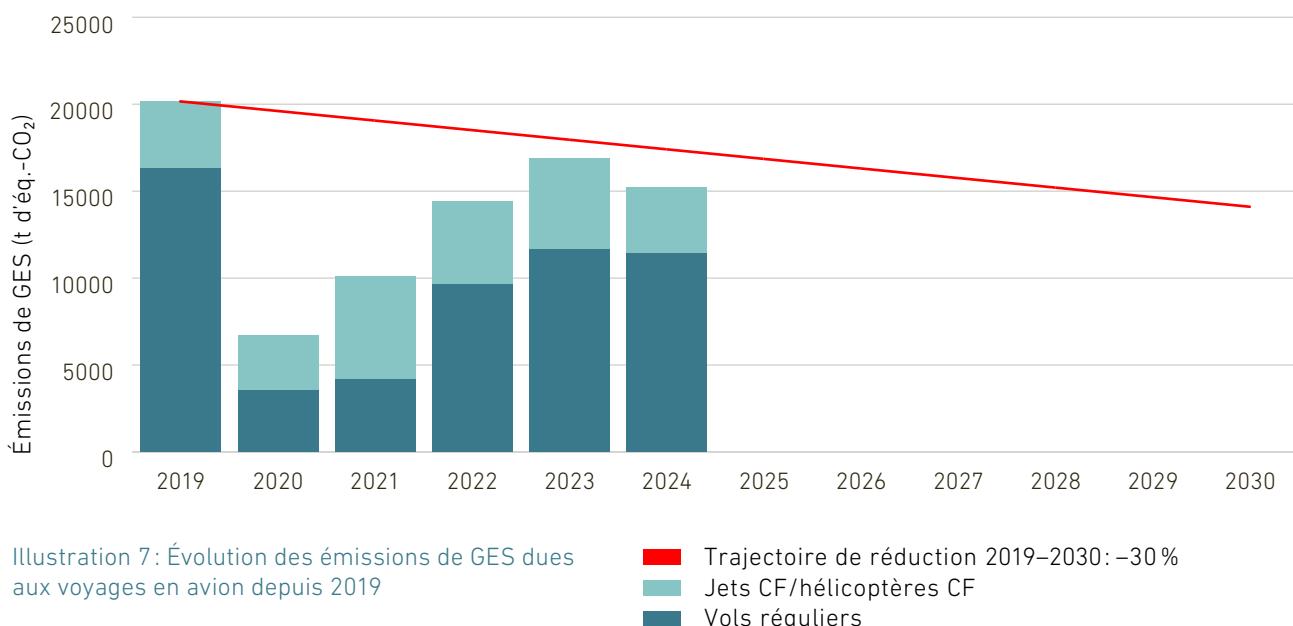
⁷ <https://www.news.admin.ch/fr/nsb?id=75697>

⁸ La baisse notable de 2019 à 2020 est principalement due à la pandémie de COVID-19. Par ailleurs, depuis 2020, ce n'est plus le mix d'électricité suisse qui est pris en compte pour le calcul de la charge environnementale, mais l'achat d'électricité renouvelable (majoritairement d'origine hydraulique). D'autres adaptations méthodologiques en 2017 et en 2020, comme la saisie supplémentaire des vols effectués avec les jets et les hélicoptères du Conseil fédéral ou l'intégration de la consommation de papier due aux travaux d'impression externes, entraînent des différences par rapport aux périodes RUMBA précédentes, raison pour laquelle les chiffres ne peuvent pas être comparés systématiquement.



3.2 Évolution des émissions de GES dues aux voyages en avion

Le plan d'action Voyages en avion⁹ prévoit une réduction de 30 % des émissions de GES liées aux voyages en avion de l'administration fédérale entre 2019 et 2030.



Principaux résultats

- En 2024, ces émissions s'élevaient à 15 220 tonnes d'équivalent CO₂, soit une baisse de 25 % par rapport à 2019. RUMBA est donc en bonne voie pour respecter le plan d'action.
- La réduction des émissions de GES liées aux voyages en avion est due à deux facteurs principaux :
 - La distance parcourue par les vols réguliers a diminué de 21 % par rapport à l'année de référence 2019.
 - La part des kilomètres parcourus en classe affaires est passée de 40 % en 2019 à 25 % en 2024. Étant donné que la classe affaires est actuellement utilisée presque exclusivement pour les vols long-courriers et qu'elle génère des émissions nettement plus élevées par personne que la classe économique, cette baisse contribue de manière significative à la réduction des émissions. La baisse de la part des vols en classe affaires s'explique également par le fait que deux départements, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Département fédéral de l'intérieur (DFI), ont introduit au cours de l'année 2024 une règle « Economy only » qui impose que tous les vols soient en principe effectués en classe économique.
- Les émissions de GES des vols des jets et hélicoptères du Conseil fédéral ont diminué de 2 % depuis 2019.

⁹ <https://www.news.admin.ch/fr/nsb?id=77533>

4 Liste des illustrations

Illustration 1: Évolution des émissions de GES depuis 2020	5
Illustration 2: Évolution des émissions de GES dues à la chaleur depuis 2020	6
Illustration 3: Évolution des émissions de GES dues aux voyages en voiture depuis 2020.....	7
Illustration 4: Évolution des émissions de GES dues au papier depuis 2020	8
Illustration 5: Évolution de la charge environnementale depuis 2020	9
Illustration 6: Évolution des émissions de GES depuis 2006.....	10
Illustration 7: Évolution des émissions de GES dues aux voyages en avion depuis 2019	11

5 Liste des abréviations

OFCL	Office fédéral des constructions et de la logistique
CETE	Centrale à énergie totale équipée
CH₄	Méthane
CO₂	Dioxyde de carbone
éq.-CO₂	Équivalent en dioxyde de carbone
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DFI	Département fédéral de l'intérieur
EPT	Équivalent plein temps
km	Kilomètre
mio	Million
N₂O	Gaz hilarant
RUMBA	Système de gestion des ressources et de management environnemental de l'administration fédérale
SMEA DDPS	Système de management environnemental et de l'aménagement du territoire du DDPS
t	Tonne(s)
GES	Gaz à effet de serre
UCE	Unité de charge écologique
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et du sport

Impressum

Éditeur

Secrétariat général DETEC

Contact

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Adresse postale : Palais fédéral Nord, CH-3003 Berne
www.detec.admin.ch

Date de publication

Novembre 2025

Versions linguistiques

La présente publication est disponible en allemand,
en français et en italien sous www.rumba.admin.ch.

Conception graphique, infographies et maquette

diff. Kommunikation AG, Berne

Secrétariat général du DETEC

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Adresse postale : Palais fédéral Nord, CH-3003 Berne

www.detec.admin.ch